EN BONNE PLACE.

Rappel: MédiaChartres, hier c’était;

« **La journée mondiale de la gentillesse«**

(la journée de la gentillesse est célébrée le 3 Novembre en France).

Considérons, qu’a Chartres, le 4 Novembre est désormais, la journée annuelle de l’incompréhensible et du miroir XXL de la « bêtise » (pour rester poli).

Car,chacun sait que le meilleur moment, pour barrer la route qui mène au cimetière,est évidement celui de la ...Toussaint ?

(et toujours, sans affichage **VISIBLE** de l’arrêté Municipal).

Beaucoup de personnes, attendent raisonnablement les jours suivants, pour aller fleurir les tombes des défunts et ainsi, éviter la foule.

Alors, allons nous assister prochainement, à la construction d’un super parking payant,

OU CELA ?

rue St Barthélemy (et surement géré par… **Q-Park**) !

Un fait (d’Automne), qui propulse les « **géniaux protagonistes**« , indéniablement, vers les plus hautes marches du podium pour **2021**, dans l’attribution, du « **Prix calamité** »

MédiaChartres.

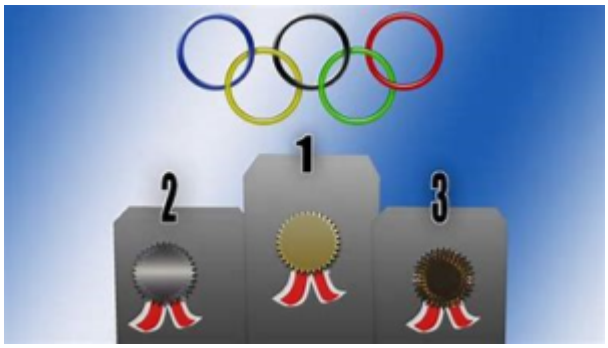

Clara Hirch

SOYEZ « CHARITABLES ».

MédiaChartres, tient à prendre « la défense » des sportifs des divers Clubs locaux.

Souvent décriés par des personnes « aigries ou jalouses » parfois, les deux ?

Parlons de la difficile vie au quotidien de ces « malheureux athlètes », **décryptage**.

D'abord, il y à des « **recruteurs** » qui vous 'arrache' (**à prix d'or**) à vos racines, vos Amis (es), vos habitudes etc , des situations douloureuses (**si, si … croyez nous**) !

Ensuite, vous êtes contraint et forcé, **d'habiter seul, dans un**

très beau et grand logement « gratis », que vous n'avez même pas choisi.

Vous êtes obligé, **de parader tous les jours 7/7 en Ville et dans l'Agglo** dans un pauvre véhicule (**gratuit tous frais payés**) décoré comme un sapin de Noël, que vous devez stationner obligatoirement (**même à contre-sens**) surtout dans des endroits visibles du Public.

Seul avantage, vous n'avez jamais de PV.

D'aller faire le plein de p'tits fours et boissons, chez le sponsor (**en passant par le S.A.V**) **? ? ?**

Obligé aussi, d'aller « **racoler** » pour faire de la promo à domicile, **chez les supporters (trisses) -surtout-** et cela prends BEAUCOUP de temps, **souvent même … la nuit entière (…), et même pas payé en heures supplémentaires.**

Et tout cela, pour à peine plus que le « R.S.A » (vous imaginez) ?

MédiaChartres pourrait en rajouter, car il y à matière, mais nous voulions simplement **rétablir l'image**, de nos « **bien trop chers » sportifs**« .

https://www.bing.com/images/search?q=logos+c+chartres+sport&qpvt=logos+C%27Chartres+sport&form=IGRE&first=1&tsc=ImageBasicHover

Non mais franchement, un soupçon de compassion, SVP (merci pour eux).

Sandra Michelle

Et pourquoi pas, non plus

JUSTE UNE MISE AU POINT …

MédiaChartres, fait comme la chanteuse « **Jackie Quartz** » dans sa chanson, **tube des 80's**.

Et le jour de la **TOUSSAINT**, cela semble approprié.Le magazine « **Votre Ville** » N° 213 (pages 16/17/18/19) évoque le sujet: **cimetière de Chartres**,relégué (comme d'habitude) par le quotidien local:

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/ces-trois-tombes-du-cimetiere-saint-cheron-a-chartres-qui-se-demarquent_14036091/

Ils s'accordent de concert, à faire valoir « que » les aspects positifs ?

Mais, MédiaChartres (dans un précédent article) vous avait

déjà dévoilé, l'envers du d

https://mediachartres.fr/2021/07/15/repose-en-paix/

Alors, juger par vous même en allant visiter ce site, au passé chargé d'histoires.

Yves Dubois

LA VIE, N'EST PAS TOUJOURS ROSE !

Au lendemain des « **Foulées roses** » de ce Week-end, **MédiaChartres** se félicite de la très belle réussite de l'événement, un grand **BRAVO** !

Mais, (il y à toujours un « mais »), **MédiaChartres** voudrait

brièvement revenir, sur l’envers du décor.

Le parcours avait été balisé par des panneaux « **interdiction de stationner** » hors délai légal de **7 jours** et **invisibles pour beaucoup**, et **nul trace de l’arrêté municipal** (notre reportage en atteste).

Dans ce « saumâtre » et « nauséabond » contexte, **la Police Municipale** à fait enlever en fourrière des véhicules (qui ne gênaient en rien).

Pas sûr, que les intéressés (es) soient désormais, enclins à faire un don ?

MédiaChartres, avait déjà soulevé le problème de la conformité des affichages et de **certains privilèges** dans de précédentes publications (exemples).

https://mediachartres.fr/2021/06/06/le-stationnement-et-les-privileges/

https://mediachartres.fr/2021/07/19/tolerance-pour-certains/

https://mediachartres.fr/2021/07/05/zone-de-non-droits/

Et ce rappel des obligations légales, à destination des « amnésiques » ou « ignorants » … volontaires !

https://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1417446/le-maire-et-les-regles-de-circulation#:~:text=Le%20code%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20des%20collectivit%C3%A9s%20territoriales%20permet%20au,%C3%A0%20certaines%20cat%C3%A9gories%20d%E2%80%99usagers%20ou%20de%20v%C3%A9hicules%20

Le manifeste concernant « **le parcourt » de récupération d'un véhicule mis en fourrière**, devant figurer dans le magazine **Votre Ville, n'a pas jamais été publié ?**

« Votre Ville« , à bien d'autres sujets plus graves et importants, il suffit de le parcourir, pour être fixé !

Alexandra Simoni

UN VENT DE JUSTICE.

Après le récent passage de l'Association **ANTICOR 28,** sur les ondes, de la **Radio RTV Dreux.**

À écouter en intégralité : http://rtv-dreux.fr/podcast/

MédiaChartres a rencontré pour vous, l'équipe dirigeante de l'Association, pour l'**Eure-et-Loir.**

Bien que très discrète et peu loquasse, nous avons quand même quelques « indiscrétions », comme le dossier de l'ex-Maire de Dreux '**Gérard Hamel**', et de saisir le Procureur de la République (en date du 29 septembre dernier) **pour « suspicions de subventions illégales »** à Étampes ?

https://actu.fr/ile-de-france/etampes_91223/etampes-anticor-saisit-la-justice-et-denonce-une-gestion-financiere-desastreuse-de-la-ville_45686101.html#:~:text=Le%2029%20septembre%202021%2C%20l%E2%80%99association%20de%20lutte%20contre,gestion%20financi%C3%A8re%20de%20la%20commune%20d%E2%80%99%20%C3%89tampes%20%28Essonne%29.

Nous avons (bien sûr) essayé de savoir, si Chartres figure dans les « projets » de l'Association ?

Mais discrétion oblige, rien n'a filtré, sauf notre attention pour « repérer » un volumineux dossier annoté … « CHARTRES« .

« La justice, c'est comme la Sainte Vierge. Si on ne la voit pas de temps en temps, le doute s'installe » !

Et ceci, la veille des « états généraux de la justice« , voulu par le Président E. Macron.

https://www.huffingtonpost.fr/entry/avec-ses-etats-generaux-de-la-justice-macron-compte-sur-vous_fr_61697c12e4b079111a48ffa2

Dossier à suivre.

Martine Leroy

Non mais, à l’eau quoi…!

MédiaChartres a testé pour vous (incognito) le complexe

aquatique L’**Odyssée de Chartres,** très beau park

Après avoir monté quelques marches, nous constatons que certaines sont fissurées ou cassées, et les morceaux de béton sont apparemment là depuis des mois, sans que personne du service d’entretien n’intervienne (…)
Plus haut, la verrière qui éclaire les vestiaires, garde encore les stigmates d’anciennes coulées d’eau, surement une période ou il y avait une fontaine pour rendre le lieu accueillant ?

Après un très bon accueil des hôtesses, **MédiaChartres** se retrouve dans les vestiaires et dans les douches (une sur deux fonctionne de temps en temps).
Enfin on arrive dans l’eau (plouf !).
La rivière, le petit et le grand bassin ainsi que celui pour les enfants et la partie ludique sont agréables avec du personnel qualifié et aimable **TOP !**
Nous voici à l’extérieur, « on » nous dit « que le toboggan ne fonctionne que quelques jours par semaine et qu’il faudra revenir », idem pour la piscine à vagues, étonnant, non ?

Reste le grand bassin extérieur, agréable et très bien chauffé mais qui n'est pas bâché la nuit (car il y aurait un problème ?) ainsi le soir, ont chauffe « la lune et les étoiles ».

Et sans parler, de la fosse de plongée …

QUEL GÂCHIS comment peut-on créer un ensemble « Olympique » comme celui-ci et le laisser se dégrader, les clients et habitants doivent-ils payer les erreurs de gestion et de non-entretien du complexe, qui devait être à l'origine … **le plus grand et le plus beau ?**

F. G

CHARTRES BAT DES RECORDS … D'IMPÔTS !

Chartres se distingue « encore », notre confrère, **le magazine Capital** a publié le classement des villes où la **taxe foncière**

a connue la plus forte hausse pour **l'année 2021**, et **Chartres** est … **dans le Top 3 !**

https://www.capital.fr/immobilier/taxe-fonciere-2021-decouvrez-le-taux-vote-dans-votre-commune-1403880

Alors même, que certains « locataires » de la Mairie nous expliquent chaque mois, dans les supports de la Ville « magazines et divers », que les impôts ne font que baisser depuis des décennies et d'ajouter, (que d'après eux) **Chartres est « LA » Ville ou il fait le mieux « bon de vivre » ? le jardin d'Éden !**

MédiaChartres, pense qu'il est temps de modifier ce type d'argumentaire car, pas sur que beaucoup de personne se laisse désormais convaincre aussi facilement, **après ces fracassantes révélations ?**

Et de nous expliquer, que pour pouvoir rembourser les emprunts contractés, il n'y avait pas d'autre solution (…) mais à savoir à quoi ont réellement servis ces emprunts, **au bien être des résidents ?**

Non, mais à financer principalement des projets immobiliers somptueux ayant des coûts pharaoniques et aux budgets, trop souvent, très mal méprisés et proche de l'amateurisme ou du débutant.

Des dépenses (toujours selon eux), indispensables au développement et rayonnement de la Ville (voir, une question

de survie ?).

MédiaChartres, constate aujourd'hui, que cela à conduit la Ville, tout droit dans une impasse et que ce sont les contribuables qui vont devoir payer le gigantisme des frasques de ces inconscients.

Un endettement considérable pour chaque habitants, et pour très longtemps.

Mais attendons (avec impatience), les explications du « **Maître des comptes** » dans le cadre des prochaines réunions publiques, façon **Harry Potter**, diplômé de Poullard (?)

De bien belles soirées en perspectives (…)

x

Martine Leroy

x Flyer distribué par la Ville

MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT … !

Lorsque **MédiaChartres** a rencontré **Monsieur le Maire de Chartres** au mois de **mai 2020**, nous lui avons suggéré de laisser **une page complète à l'expression libre de ses administré(e)s dans le magazine mensuel** « **VotreVille** » pour des sujets qui leur tiennent à cœur.

Sur l'instant (la scène se déroule un après-midi, Place des Halles) **Il trouve l'idée excellente et promet de la mettre en application, sans plus attendre, dès le prochain numéro !**

Mais, les numéros se suivent et se ressemblent, et toujours pas de pages destinées à l'expression libre, « **Just an illusion** » **……**

La mémoire du Maire serait-elle altérée, nous sommes très inquiets ?

Car à bien y réfléchir, le magazine « **VotreVille** » n'est pas financé par; des subventions, d'éventuels Sponsors, la publicité et encore moins sur des fonds propres, non bien évidement, ce sont SEULEMENT et TOUJOURS les contribuables qui règlent la facture tous les mois.

Alors en toute logique, si « **VotreVille** » était un outil public et démocratique, chacun devrait pouvoir au minimum: avoir un droit de regard et en être un peu auteur, et non … un

simple lecteur !

Ou faut-il en déduire, que ce ‘magazine’, ne serait qu’une vitrine de promotion, d’auto-satisfaction, de congratulations voir même . . . de propagande pour certains sujets ou personnes, ce serait alors un abusé, n’est-ce pas **?**

Pour **MédiaChartres**, accueillir l’expression des citoyens serait la preuve à minima et bienvenue pour justifier le choix du Nom: « **VotreVille** » et non, « **Notre magazine** » (…)

Cela vaut bien entendu pour la **Ville de Chartres**, mais aussi pour toute son Agglomération « **VotreAgglo**« , idem pour le Département et « **L’Eurélien** » !

Clara Hirch

LA PASSERELLE . . .

La Ville de Chartres était très fière de dévoiler son nouveau « gadget pour adultes et enfants gâtés et adeptes d’**Indiana Jones …**

Un parcours/jeu « accrobranche », reliant **la butte des**

Charbonniers au **Parc André Gagnon**.

Un divertissement qui ne vise certainement pas la classe « économiquement faible » car, avec des tarifs proches du 'prohibitif' (**allant de 16 à 28 euros**) la sélection s'opère très (trop) vite.

Un projet qui à certainement été financé par des fonds Publics (?)

Pour un retour sur investissement limité, 8 mois de l'année au mieux et « par beau temps » .

MédiaChartres, attire l'attention des **Services Techniques**, sur l'état de délabrement avancé de la passerelle (**rouille**).

Mais, comme toujours et à l'habitude, à chacun ses priorités, non ?

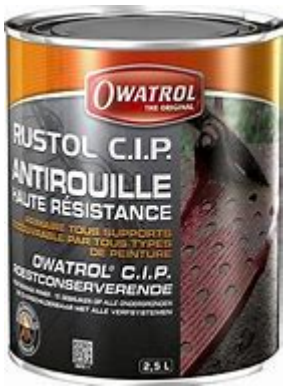

Martine Leroy

L’ÉCOLE DE « LA BALLADE DES PAUVRES PENDUS » ?

La rentrée scolaire 2021, n’a certainement pas eu le même goût pour tous.

Alors que les médias mettaient tous, plein feu sur le même sujet;

– l’ouverture du nouveau « **Collège Jean Moulin**« , **MédiaChartres** à préféré intéresser aux (zones d’ombres), des autres.

Nous avons jeté notre dévolu, sur » **l’École primaire François Villon** » en **basse Ville de Chartres**.

Première remarque, l’architecture en façade du bâtiment, fait

penser à un véritable décor de cinéma (Western Mexicain).

Ensuite, ça se gâte très vite, l'école n'est signalé que par un seul petit panneau auquel absolument personne ne prête vraiment attention !

Le passage piéton est effacé (suite à des travaux **en Juillet**) !

Aucun ralentisseur, (**alors qu'une rue en possède 3 sur 150 mètres**) ?

François Villon, doit trouver ici, sujet à ses chers « Pauvres pendus » !

MédiaChartres *s'inquiète pour la sécurité des enfants et des parents.*

J.C